

il était accompagné des plans nécessaires. Le plan et la coupe de l'église annexés à cette pièce dans le dossier qui est conservé aux archives du département du Rhône, ne sont pas ceux qui furent dressés avec le mémoire. Ils ont été exécutés à propos d'une difficulté qui s'éleva avec l'entrepreneur sur les toisages, difficulté dont nous aurons à parler plus loin. Ils étaient, du reste, insuffisants pour la construction d'un édifice de cette importance ; ce sont des croquis faits à main levée et sans valeur architecturale. La coupe n'en est pas moins très-précieuse en ce sens qu'elle nous indique la décoration que Martellange avait donnée à l'intérieur de l'église, décoration excessivement simple ; car les placages en marbre et les petites colonnes en style Palladio de l'entrée des chapelles, qu'on y voit encore, ont été ajoutés après coup, en 1703 et en 1737.

Les travaux furent confiés, le 19 mai 1617, à Claude Daurolles, dit Monard, maître maçon, de Lyon, et à Pierre et Benoît Daurolles (165) ses fils ; la convention fut passée entre le P. Louis Michaelis (166), recteur du collège et les preneurs par les soins du notaire Gorrel. Entre autres stipulations, nous trouvons celles-ci :

« Item feront le bastiment de la dicte esglise sellon et suivant le desseing que leur sera monstré et ordonné par le dict R. P. Recteur et aultrement comme le dict R. P. advisera à mesure que la construction se fera... »

(165) Les Daurolles furent une famille, excessivement nombreuse, de maçons établis à Lyon. Benoît fut plus tard entrepreneur de l'Hôtel-de-Ville. Les registres de la paroisse de Saint-Nizier, qu'ils habitaient, sont remplis par les actes de l'état civil de ces entrepreneurs, sur le compte desquels nous aurons à revenir.

(166) Un Antoine MICHAELIS, qui fut aussi jésuite, né à Avignon en 1595, y est mort le 24 juillet 1671 (Barjavel, tome II, page 183).